

**ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DU PORT
EXERCICE 2018**

**NOTE DE SYNTHÈSE ET
RAPPORT DE PRÉSENTATION**

Suite au Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 14 novembre 2017, le Budget Primitif du budget annexe du Port s'équilibre au titre de l'exercice 2018 de la manière suivante :

➤ Dépenses et recettes de fonctionnement	8 143 500 €
➤ Dépenses et recettes d'investissement	900 000 €
	9 043 500 €

1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement sont détaillées comme suit :

Charges à caractère général (dont 60.000 € de remboursement de frais de personnel au budget de la commune)	3 245 000 €
Salaires et charges (dont 490.000 € de remboursement de frais de personnel au budget de la commune)	3 074 000 €
Autres charges de gestion diverses (dont créances irrécouvrables)	37 000 €
Charges exceptionnelles (dont subventions aux associations portuaires : Ste Nautique, SNSM, Marenostrom, STVT)	167 500 €
Provisions pour titres impayés	40 000 €
Impôt sur les sociétés	680 000 €
Dotations aux amortissements	900 000 €
	8 143 500 €

B.Recettes :

→ Ce budget encaisse directement les droits d'amarrage, les fournitures d'eau et d'électricité, de téléphone et de fax, les prestations liées à cette exploitation (aire de carénage, toilettes publiques...) ainsi que les locations du plan d'eau et les accostages à l'estacade pour une valeur globale de **7.898.000 €**.

→ Les autres recettes sont constituées par :

Des écritures d'ordre (amortissement subvention d'équipement)	19 300 €
La Participation du personnel aux chèques déjeuners	14 000 €
L'encaissement de partenariats pour les voiles latines et la revue du port	170 000 €
La taxe de séjour	16 000 €
Les locations diverses	15 200 €
Autres recettes	11 000 €
	245 500 €

Au total, les recettes de fonctionnement s'établissent à **8.143.500 €**.

2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

Le montant total de cette section d'investissement s'élève au titre de l'exercice 2018 à **900.000 €**.

A.Dépenses :

➤ Amortissement des subventions d'équipement (il s'agit d'une écriture d'ordre, les subventions reçues en section d'investissement sont amortissables pour une durée identique à l'amortissement des travaux auxquels elles étaient affectées) 19 300 €

Les opérations d'investissement se détaillent comme suit :

➤ Divers travaux 880 700 €
900 000 €

Les restes à réaliser de l'exercice 2017 viendront s'ajouter aux investissements 2018.

B.Recettes :

Les recettes d'investissement sont constituées par les dotations aux amortissements, soit **900.000 €**.

CONCLUSION :

Au total, la balance du Budget Primitif 2018 du budget annexe du Port s'établit comme suit :

➤ Dépenses et recettes de fonctionnement	8 143 500 €
➤ Dépenses et recettes d'investissement	<u>900 000 €</u>
	9 043 500 €

Il vous est proposé,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation en date du 19 septembre 2017

Vu l'avis favorable du conseil portuaire en date du 19 septembre 2017,

Vu l'avis favorable de la commission « Travaux-Finances-Administration Générale » en date du 06 DECEMBRE 2017,

1/ D'ADOPTER les propositions budgétaires de Monsieur le Maire, y compris les pièces annexes,

2/ D'ARRETER le Budget Primitif 2018 du budget annexe du Port, conformément à la balance générale ci-dessus, d'un montant global toutes sections confondues, à **9.043.500 €**,

3/ DE PRECISER que la section de fonctionnement est votée par chapitre, et la section d'investissement par opération,

4/ DE RATIFIER l'état des provisions pour risques 2018.

QUI VOTE CONTRE ?

QUI S'ABSTIENT ?

QUI VOTE POUR ?